

S.E.L.A.R.L. VALERIE GERMAIN, HUBERT GROUSELLE ET ASSOCIES

30 juin 2025, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le réseau privé sécurisé des commissaires de justice, considérée comme complète le 24 juin 2025, et en l'absence d'opposition du Président de la Chambre nationale des commissaires de justice,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société civile professionnelle « Robert CICUTO, Valérie GERMAIN et Hubert GROUSELLE, Commissaires de Justice associés », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Pont-Sainte-Maxence (Oise), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « SELARL VALERIE GERMAIN, HUBERT GROUSELLE ET ASSOCIES COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES».

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure : CICUTO Robert, GERMAIN Valérie, GROUSELLE Hubert

{post-content}

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)